

**Agrément pour la réalisation des prélèvements et/ou des analyses du contrôle sanitaire des eaux
Portée détaillée des agréments**

(Référence: Arrêté du 24 janvier 2005 modifié relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux)

Nom du laboratoire	LABEO Manche
Adresse du laboratoire	1352, Avenue de Paris - 50008 SAINT-LÔ
Date de début de validité de l'agrément	01/01/2016
Date de fin de validité de l'agrément	31/12/2020
Date de mise à jour de la portée	

Analyses des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles

A - Prélèvements et paramètres réalisés sur site

A-1 - Prélèvements	Agréé
A-2 - Paramètres réalisés sur site	Agréé
<i>B - Analyses microbiologiques</i>	Agréé

C - Analyses chimiques

C-1 - Analyses physico-chimiques	Agréé
C-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	Agréé
C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
C-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	Agréé
C-5 - Analyses chimiques spécifiques des eaux d'origine superficielle	Agréé

D - Analyses de radioactivité

E - Analyses optionnelles

E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-2 - Analyses chimiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-3 - Analyses optionnelles de radioactivité	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)

Analyses des eaux de piscines et de baignades (baignades aménagées et autres baignades)

F - Prélèvements et paramètres réalisés sur site

F-1 - Prélèvements	Agréé
F-2 - Paramètres réalisés sur site	Agréé
F-2.1 - Pour les eaux de piscines	Agréé
F-2.2 - Pour les eaux de baignades	Agréé

G - Analyses microbiologiques de base

H - Analyses physico-chimiques de base

H-1 - Pour les eaux de piscines	Agréé
H-2 - Pour les eaux de baignades	Agréé

I - Analyses optionnelles

I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
I-2 - Analyses chimiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)

E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles

Chlorophylle a et phéopigments
Legionella
Phytoplancton et macro-algues
Salmonelles
Test "*Photobacterium*"

E-2 - Analyses chimiques optionnelles

Acrylamide		
Bromates	Chlorates	Chlorites
Chlorure de vinyle		
Couleur		

Autres paramètres optionnels:
Orthophosphates
ST-DCO

Argent	Étain	Strontium	Titane
Cobalt	Molybdène	Thallium	Uranium

Autres paramètres optionnels:
COHV autres que la liste C2:

2-chlorotoluène	1,2-dichloroéthylène-trans	1,3,5-trichlorobenzène	m+p-xylène
3-chlorotoluène	1,3-dichlorobenzène	1,1,2,2-tétrachloroéthane	o-xylène
4-chlorotoluène	1,4-dichlorobenzène	Bromochlorométhane	Styrène
1,1-dichloroéthane	1,1,1-trichloroéthane	Chlorobenzène	Tétrachlorure de carbone
1,1-dichloroéthylène	1,1,2-trichloroéthane	Cumène	Toluène
1,2-dichlorobenzène	1,2,3-trichlorobenzène	Dichlorométhane	
1,2-dichloroéthylène-cis	1,2,4-trichlorobenzène	Éthylbenzène	

HAP autres que la liste C2:

Acénaphtène	Chrysène	Fluorène	Pyrène
Anthracène	Dibenzo(a,h)anthracène	Naphtalène	
Benzo(a)anthracène	Fluoranthène	Phénanthrène	

E-3- Analyses optionnelles de radioactivité

Césium 134	Césium 137	Cobalt 60	Iode 131
------------	------------	-----------	----------

I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles

Bactéries sulfito-réductrices, y compris les spores
Chlorophylle a et phéopigments
Legionella
Phytoplancton et macro-algues
Pseudomonas aeruginosa
Salmonelles
Test "*Photobacterium*"

I-2 - Analyses physico-chimiques optionnelles

Acide isocyanurique
Ammonium
Chlorures
Matières en suspension
Oxygène dissous fixé sur le terrain
Turbidité

Trihalométhanes:			
Chloroforme	Bromoforme	Bromodichlorométhane	Chlorodibromométhane